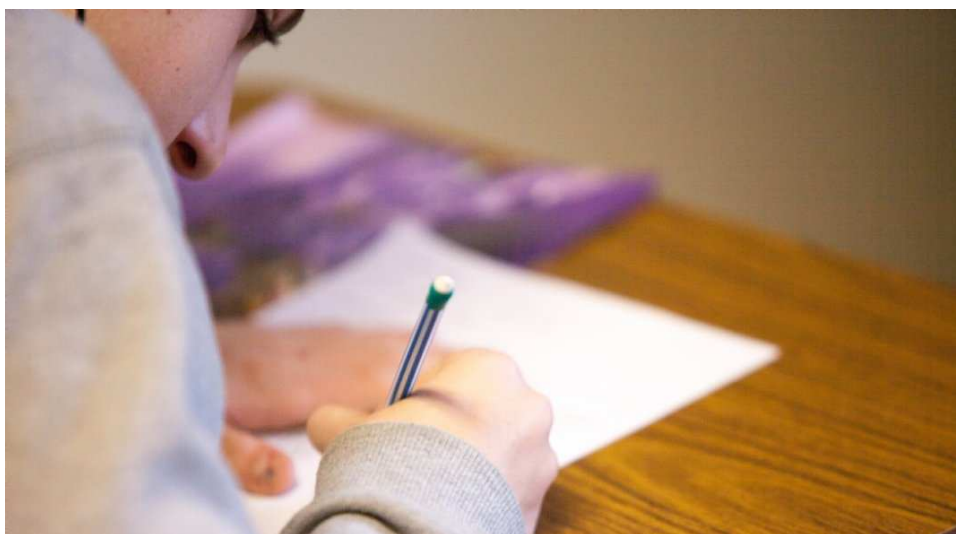


## Contrôle continu au bac : les syndicats enseignants divisés- AEFInfo

7-9 minutes

---

Alors qu'ils doivent discuter, en CSE le 8 juillet 2021, des propositions du MEN pour aménager le baccalauréat, des syndicats enseignants s'opposent sur la prise en compte uniquement des notes du livret pour le contrôle continu. D'un côté, le Snes-FSU estime que "le renvoi au local de l'évaluation, sans aucun cadre national, amplifie les inégalités" et le Snalc craint "les récriminations des élèves, les pressions des parents et de la hiérarchie". Ils envisagent des mobilisations à la rentrée. En revanche, le SE-Unsa et le Sgen-CFDT sont favorables aux propositions mais demandent des garanties.



Le Snes et le Snalc s'opposent à la réforme envisagée par Jean-Michel Blanquer, le SE-Unsa et le Sgen y sont favorables.

Unsplash

Le ministère de l'Éducation nationale a envoyé aux organisations syndicales, le 28 juin 2021, des projets de décret et d'arrêté visant, notamment, à supprimer les évaluations communes du baccalauréat ([lire sur AEF info](#)).

Si ces mesures, qui seront examinées en CSE le 8 juillet, viennent à être officialisées, les 40 % de la note du baccalauréat évalués par

contrôle continu ne correspondraient plus, dès lors, qu'aux notes figurant sur le livret scolaire. Du côté des syndicats enseignants, deux camps sont identifiés.

Pour le Snes, le "renvoi au local amplifie les inégalités"

D'un côté, les syndicats défenseurs des épreuves terminales et nationales s'opposent à cette réforme. En tête, le Snes-FSU, qui estime d'abord que les ajustements apportés à l'examen pendant la crise sanitaire, augmentant le poids du contrôle continu, ont démontré "les effets délétères de cette modalité d'évaluation". Et de préciser : "Le renvoi au local de l'évaluation, sans aucun cadre national, amplifie les inégalités, met les élèves et les enseignants sous la pression d'une évaluation permanente".

En outre, selon le Snes, "les tentatives d'objectivation du contrôle continu sont restées vaines : chacun se souvient de la mascarade des réunions dites d'harmonisation en juin 2020 quand les examinateurs avaient constaté, impuissants, que chaque lycée avait déjà construit ses propres notes".

Un contrôle continu plus important aurait également le défaut, selon le premier syndicat d'enseignants du secondaire, de "dénaturer considérablement le travail des enseignants : course permanente à l'évaluation au mépris du temps nécessaire aux apprentissages, pressions des élèves et de leurs familles pour rattraper des résultats jugés pénalisants, pression de la hiérarchie pour se conformer à des objectifs d'évaluation souvent déconnectés des réalités".

Le Snes estime que Jean-Michel Blanquer est "avant tout guidé par un impératif politique et idéologique" et "instrumentalise la crise sanitaire pour imposer à marche forcée un baccalauréat de plus en plus local".

Le Snalc, la CGT et SUD craignent les pressions sur les personnels

Le Snalc estime que les propositions du ministère sont "très graves". Selon le syndicat, qui a quitté le comité de suivi après la dernière réunion portant justement sur la réforme du baccalauréat ([lire sur AEF info](#)), "avec le contrôle continu viendront les récriminations des élèves, les pressions conjuguées des parents et de la hiérarchie, les consignes d'évaluation et de notation, les

progressions communes imposées et la fin de notre liberté pédagogique".

De son côté, la CGT éduc'action estime que ces aménagements vont à l'encontre de la "dimension formative" de l'évaluation, vont "accroître la pression sur les enseignants" ainsi que "l'effet établissement" dans Parcoursup. Le syndicat "dénonce plus que jamais le contrôle continu pour le baccalauréat" et demande un "baccalauréat reposant sur des épreuves nationales terminales, avec notamment le déplacement des épreuves de spécialités au mois de juin".

SUD-Éducation, qui "s'oppose au passage au contrôle continu intégral", fustige le fait que "le ministre profite cyniquement de la crise sanitaire pour imposer son agenda d'un baccalauréat maison" et proteste contre une réforme qui "pèsera lourdement sur les conditions de travail des personnels".

Vers des mobilisations à la rentrée ?

Alors que la fin d'année scolaire approche, les syndicats opposés aux ajustements prévus appellent à des actions dès maintenant et évoquent déjà de possibles mobilisations à la rentrée. Le Snes-FSU "appelle les personnels à manifester dès cette semaine, dans les jurys, leur opposition à ces mesures par des prises de position collectives (motions, pétitions etc.)" et assure qu'il "organisera à la rentrée les mobilisations".

Le Snalc indique de son côté qu'il ne "lâchera pas le combat" et annonce "travailler à donner les outils pour résister".

FO, opposé depuis 2018 à la réforme du lycée et du baccalauréat et traditionnellement défavorable au contrôle continu, n'avait pas encore réagi, le 29 juin.

Le SE-Unsa et Sgen-CFDT favorables...

De l'autre côté, et alors que le SNPDEN-Unsa a déjà annoncé soutenir la suppression des évaluations communes ([lire sur AEF info](#)), deux syndicats enseignants s'y montrent aussi favorables. Le SE-Unsa, qui juge "les modalités actuelles du contrôle continu trop complexes et trop lourdes", prône une "simplification et la suppression des épreuves communes".

Le Sgen-CFDT se satisfait également d'une "mesure de raison après les dysfonctionnements des examens constatés cette année.

Elle va soulager la vie des lycées et marque une confiance envers les équipes". Le syndicat estime que "la légitimité d'un diplôme tient d'abord à la légitimité que l'on reconnaît à ceux qui le délivrent. L'orientation des élèves depuis des années, et la délivrance du diplôme depuis deux ans sont fondées sur ce contrôle continu".

... mais demandent des garanties

Toutefois, les deux organisations recommandent plusieurs dispositions pour accompagner la mesure. Le SE-Unsa souhaite qu'elle "aille de pair avec un travail collectif au sein des lycées sur les évaluations certificatives avec l'accompagnement des corps d'inspection", demande que "des outils plus souples que la banque nationale de sujets soient mis à disposition des équipes", "revendique l'élaboration d'un projet d'évaluation certificative en équipes disciplinaires, partagé et finalisé en conseil pédagogique et présenté au conseil d'administration". Le syndicat demande aussi "du temps dégagé et la prorogation de l'indemnité de contrôle continu ainsi que sa revalorisation".

Par ailleurs, le SE-Unsa ne souhaite pas que l'EMC fasse partie du contrôle continu évalué au bac. Il demande aussi "que les épreuves de spécialité soient décalées le plus tard possible et que les programmes limitatifs soient mieux calibrés", souhaite que le grand oral "soit mieux relié aux contenus des enseignements de spécialité" et la "simplification de l'épreuve anticipée de français".

Le Sgen revendique, lui, des "repères clairs et partagés sur les modalités d'évaluation utilisées dans les établissements scolaires" et que ces modalités soient "discutées et définies au sein des conseils d'enseignement et des conseils pédagogiques".

Le syndicat estime en outre qu'il reste "des questions à traiter : effectivité des allègements des programmes des épreuves de spécialité, organisation de ces épreuves, ajustements de l'épreuve anticipée de français, moyens dévolus aux options, mise en œuvre de l'accompagnement des élèves..."